

Compte-Rendu du Conseil Municipal du mercredi 24 mai 2023

Rappel : ORDRE DU JOUR :

- 1 - Election du secrétaire de séance
- 2 – Attribution des lots 2 & 3 du marché » Réalisation d'une chaufferie Biomasse centralisée avec réseau de chaleur ».
- 3 – Classement sans suite du lot 1 du marché « Réalisation d'une chaufferie Biomasse centralisée avec réseau de chaleur. »
- 4 – Vote d'un budget maximum en vue de la relance d'un marché public pour le lot 1
- 5 – Fixation des tarifs de location des bureaux de la maison des services
- 6 -Compte-rendu des travaux des commissions
- 7 - Informations diverses
 - * Contrat de service avec mise à disposition des locaux
 - * Règlement intérieur des locaux mis à disposition
- 8 - Questions diverses

Début de séance à 20h00

Présents : Joseph BEGHIN, Patrice COUSIN, Philippe DELCOURT, Amaury DIDELOT, Valérie FIEVET, Yann GRAENICHER, Maéva GUENOT, Catherine GUILLAUD, Geoffrey INGELAERE, Lenna LE MOIGNE, Jean-François MAHIEU, Florence MUGGEO, Véronique THOMAS

Absents/Excusés : Mme Perrine DEMAY donne pouvoir à M Delcourt, Mme Aurore FERET donne pouvoir à M Geoffrey INGELAERE, Mme Chloé LEMAIRE donne pouvoir à Mme Catherine GUILLAUD, M Gauthier DHORDAIN donne pouvoir à Mme Florence MUGGEO, M Gérald PADE donne pouvoir à M Jo BEGHIN, Mme Appoline HOUPE donne pouvoir à M MAHIEU..

Nombre de conseillers : en exercice : 19, Présents : 13, Votants : 19

1 - Election du secrétaire de séance

Madame Catherine Guillaud, candidate, est élue secrétaire de séance

Décision du conseil : Accord à l'unanimité

2- – Compte-rendu des délégations accordées à M le Maire (point 4 des délégations votées):

a)-Attribution des lots 2 & 3 du marché » Réalisation d'une chaufferie Biomasse centralisée avec réseau de chaleur ».

Estimation du Bureau d'Etudes pour le Lot 2 = 260 000€.

Le Lot 2 attribué par la commission CAO à AM Chauffage pour 175 388,35€ HT, note 98/100

Rappel :- l'entreprise « Hervé Thermique » a une note de 87,05/100

- L'entreprise « Servais » a une note de 68,84/100

Estimation du Bureau d'Etudes pour le Lot 3 = 4 200€.

Le Lot 3 attribué par la commission CAO à ESPE pour 3 510 € HT, note 70/100

Le lot 2 est attribué à AM Chauffage et le lot 3 à ESPE

b)- Classement sans suite du lot 1 du marché « Réalisation d'une chaufferie Biomasse centralisée avec réseau de chaleur. »

La seule offre obtenue est de l'entreprise « SOGEA » pour un montant de 250 181€ HT pour une estimation du bureau d'études (THEMYS) : 120 000€ HT.

Celle-ci ne correspond pas à notre budget prévu, Monsieur le Maire en accord avec le bureau d'études ne souhaite pas donner suite à celle-ci.

M le Maire classe sans suite l'offre de SOGEA pour le lot 1, pour motif d'intérêt générale en l'occurrence en raison de l'insuffisance de la concurrence

4 - Vote d'un budget maximum en vue de la relance d'un marché public pour le lot 1.

Voter un budget maximum de 190 000 € pour le lot 1. Le but étant d'avoir la possibilité de le déclarer infructueux si les offres sont supérieures à ce montant, et permettre par la suite les négociations de gré à gré. Rappel estimation de la maîtrise d'œuvre : 120 000€

Décision du conseil : Accord à l'unanimité

5- Fixation des tarifs de location des bureaux de la maison des services

- ❖ Aménagement au 1^{er} étage : 2 bureaux, 6 postes de travail, 1 point convivialité sur le pallier équipé avec micro-ondes, cafetières, plaques chauffantes, frigo
- ❖ Suite aux préconisations de la dernière réunion du bureau du 15 mai 23 -proposition de loyer pour un « poste de Travail » avec un écran 21 pouces et ses connecteurs , toutes charges comprises (dont électricité, chauffage, internet,), l'accès du bâtiment : clés avec code, Montant net, proposition : la journée 5€ ou 6€, le mois 100€ ou 120€, location possible du lundi au samedi inclus, comment réserver → un outil informatique à créer? → pour réservation & paiement. A étudier le mode de fonctionnement, voir pour exemple les sites de coworking installés sur la Pévèle à Mons en Pévèle (je travaille au vert), Orchies (Le 14) et Terrabundo de la CCPC (montant dégressif pour plusieurs mois de location).
Exemple nbr jours possibles : mars23 : 27j, avril23 : 24j, mai23 : 23j, juin23 : 26j.
Possibilité de louer un casier sous clef au mois pour 5€, (achat meuble 6 casiers à clé 640€)

Décision du Conseil : Une étude économique doit-être complétée par rapport à la gestion de ce bâtiment. Pour celle-ci, il ne faut prendre en compte en recette que la location à 50% des bureaux de coworking. La décision sera prise lors du prochain conseil

6 - Compte-rendu des travaux des commissions :

- Commission administration du 16 mai par M le Maire
- Commission équipements (21 & 22) du 23 mai par M Beghin

7 – Informations diverses

8- Questions diverses